

# *L' ECHO DU LAUDON*

## *AVRIL 2019*

*BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
DU VILLAGE DE SAINTE COLOMBE*



# INFOS MAIRIE



## ETAT CIVIL:



### NAISSANCES :

- ♀ INAYA DETRE, au domicile de Jérôme et Sonia DETRE, chemin des arènes.
- ♀ JULIETTE BONNIEC, au domicile de Kévin et Pauline BONNIEC, chemin de Garrot.



### DÉCÈS :

- Madame Anne-Marie HONTANG chemin de Cassoura.
- Monsieur Pierre NAPIAS, chemin de Maisonnave.
- Madame Eliette DAYRE, Chemin des Arriecs.



### NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Monsieur TERENCE LARRIÈRE et Madame Lætitia GUYOT, Route de Coudures
- Famille TRAVERS, Route d'Eyres Moncube
- Monsieur Jauffrey CARRASCO, chemin de Maisonnave
- Madame Sonia CASSAGNE, Impasse lagrange

## ① ALIÉNATION DES CHEMINS RURAUX

« Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune. Les chemins ruraux peuvent être cédés, notamment aux propriétaires riverains, à condition qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public et dans le respect des règles de procédure du code rural. Lorsqu'un chemin cesse d'être affecté à l'usage du public, la vente peut être décidée après enquête publique diligentée par le conseil municipal ...»

Lors de la réunion en date du 3 décembre 2018, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'aliénation en tout ou partie de certains chemins ruraux suite à demandes de propriétaires riverains.

Si vous souhaitez acquérir en partie ces chemins, un courrier de demande doit être adressé à la mairie avant le 31 mai 2019. Celui-ci devra comporter le n° de parcelle riveraine concernée ainsi que le nom et l'adresse de la personne intéressée.

Une information des dates d'ouverture d'une enquête publique sera faite par affichage, publication sur le site internet de la commune ainsi que dans la presse.

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à la mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

## ② PROGRAMME VOIRIE 2019

Les chemins communaux retenus au programme 2019 de réfection de la voirie de la communauté de communes Chalosse Tursan :

- Le chemin de Petit Bleye en tricolouche
- Le chemin de Bounine en enrobé

Le Conseil Départemental projette la réfection de la chaussée de la Route Départementale en direction d'Eyres Moncube au 2<sup>ème</sup> trimestre de cette année.

## ③ DÉLAI D'OBTENTION DES TITRES D'IDENTITÉ (PASSEPORTS ET CARTES IDENTITÉ)

En théorie, pour la remise d'une Carte nationale d'identité ou d'un passeport, le délai est en moyenne de 28 jours. *Attention à ce jour les délais ont plus que doublés.*

Même si la pré-demande s'effectue en ligne sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), le dépôt du dossier et la prise d'empreintes s'effectuent auprès de la mairie selon les modalités de RDV qu'elle a mise en place. Dix-huit mairies dans le département sont équipées d'un dispositif de recueil des emprunts digitales, dont Saint Sever et Hagetmau.

Au délai d'obtention d'un rendez-vous se rajoute le délai de fabrication de la pièce d'identité. A ce jour comptez deux à trois mois pour obtenir votre titre d'identité.

## ④ RELEVÉ DE CIRCULATION

Vous aviez peut être remarqué un appareil de comptage des véhicules installé par le Conseil Départemental des Landes dans notre village. Cet appareil, pendant 10 jours, a enregistré des données telles que la vitesse, le nombre de voitures, de poids lourds fréquentant l'axe du bourg vers Coudures et Eyres moncube ou dans l'autre sens vers le bourg.

Cette étude a révélé deux principales informations, dont une préoccupante.

### • Débit horaire moyen quotidien dans les deux sens cumulés:

| Heures de circulation des véhicules | 0/6h | 7/10h | 11/14h | 15/19h | 20/minuit |
|-------------------------------------|------|-------|--------|--------|-----------|
| Nombre de Poids Lourds              | 0    | 6     | 5      | 5      | 0         |
| Nombre de Véhicules Légers          | 40   | 174   | 163    | 255    | 39        |

Le nombre moyen de véhicules circulant par jour dans notre agglomération est de 687, dont 16 poids lourds.

### • Vitesse de circulation des usagers:

Sur 6 868 véhicules comptabilisés sur la période du 9 au 18 mars:

**73% sont en excès de vitesse, soit 5 013 véhicules.**

Dans le sens Coudures / Sainte Colombe : 65 %

et dans le sens Sainte Colombe / Coudures : 85% des usagers sont au dessus de la vitesse autorisée.

A l'entrée du village direction Coudures, lieu du comptage, des véhicules traversent notre bourg, pourtant limité à 50Km/h, à plus de 75 Km/h entre 8h et 21h. Au delà de 21h on a pu relever un passage à 110 Kms/h.

3 véhicules sur 4 sont donc au dessus de la limite autorisée,

Il est de la responsabilité de **chacun**, parce que nous sommes **tous** concernés, d'appliquer les règles de sécurité routière.





Service-Public.fr




## EXCÈS DE VITESSE LES SANCTIONS

| Limite                   | Sanction | Amende         | Points | Stages |
|--------------------------|----------|----------------|--------|--------|
| Moins de 20 KM/H         | 1 POINT  | 68 €           | -1     | Non    |
| De 20 à moins de 30 KM/H | 2 POINTS | 135 €          | -2     | Non    |
| De 30 à moins de 40 KM/H | 3 POINTS | 135 €          | -3     | Non    |
| De 40 à moins de 50 KM/H | 4 POINTS | 135 €          | -4     | Non    |
| A partir de 50 KM/H      | 6 POINTS | Jusqu'à 1500 € | -6     | OUI    |

Infographie © DILA (Premier ministre), 2018

## ⑤ QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

(Vespa velutina grithorax)

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

- La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va péricliter avec les gelées hivernales.

- Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, il ne sera pas réinvesti l'année suivante. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

- Pas de piégeage systématique en prévention, pas de piégeage de printemps.

Plusieurs études ont démontré que le piégeage d'une espèce invasive n'est pas une méthode de limitation des populations efficace. De telles opérations portent considérablement atteinte à la biodiversité.

En effet, il n'existe actuellement aucun piège réellement sélectif vis-à-vis du frelon asiatique.

Les pièges traditionnels capturent une énorme quantité d'insectes autres que le frelon asiatique de 90% à 99% - pollinisateurs, papillons, espèces rares ou protégées.

- Les propriétaires de terrains (bâtis ou non) sont responsables des nids s'y trouvant, et doivent s'ils sont dangereux faire procéder à leur destruction.

- Dans la plupart des cas les piqûres causent une réaction locale (enflure, démangeaison) qui n'est pas dangereuse sauf en cas d'obstruction des voies aériennes (risque de suffocation) ou de piqûre oculaire. Contre l'inflammation, appliquer une source de chaleur (cigarette ou sèche-cheveux par exemple pendant 2-3 mn), puis du froid. En cas d'hypersensibilité consulter au plus vite un médecin.



### EN PRÉVENTION



***Il est hors de question d'essayer de vous débarrasser vous-même d'un nid, faites appel à des professionnels.***

15 décès par an en France

- il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid.
- En été, avant d'entreprendre des travaux de toiture, de taille, d'élagage, observez les lieux et leur environnement pour repérer les mouvements d'insectes révélant la présence d'un nid.

### EN CAS DE PRÉSENCE DE FRELONS

- Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui doit intervenir.
- Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers. Chacun se doit d'informer la mairie de la présence de frelons asiatiques sur son domaine.

La stratégie adoptée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation est de subventionner des actions de recherche visant à valider des méthodes de prévention et de lutte sur le plan de leur efficacité et de leur innocuité sur l'environnement. Une fois que des méthodes auront été validées, une stratégie nationale pourra être mise en place. Dans l'attente, aucune mesure obligatoire n'est imposée.

## ⑥ RATICIDE

La mairie de Sainte Colombe met à votre disposition du raticide.

Si vous souhaitez en récupérer, adressez vous à Thierry, employé communal de notre village ou à la mairie.



## ⑦ L'IDENTIFICATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ENCADRÉE PAR LA LOI

Les animaux de compagnie sont des animaux dont l'homme a la garde, notamment dans son foyer, et qui sont détenus pour son agrément. Le Code rural impose des règles, portant sur le bien-être et la sécurité, notamment sanitaire, de l'animal.

L'abandon d'un animal constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (art 521-1 Code pénal).

### *En préambule... ce que dit la loi*

L'identification des chiens et des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux. Elle est à la charge du cédant. Que l'animal soit acquis auprès d'un éleveur, d'une animalerie ou encore d'un particulier.

### **Article D212-63**

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.



## ⑧ RECENSEMENT 2019



Merci à tous les Colombins pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à nos deux agents recenseurs. Nous en profitons pour les remercier de leur efficacité.

Les chiffres exacts qui découlent du dernier recensement ne seront communiqués qu'en fin d'année.

Mais à ce jour nous pouvons dire approximativement que Sainte Colombe compte 690 habitants à l'année.

Nous pouvons aussi constater avec plaisir que le nombre de déclarations faite en ligne est d'environ 80% quand le taux national était de 40% l'année dernière, année de lancement du recensement en ligne.

Sur l'ensemble de la population de notre commune seul un habitant a refusé d'y participer. Nous vous communiquerons les chiffres précis dès qu'ils seront publiés.

## RECEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vendredi 5 Avril Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et les employés de la commune ont souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants de notre village. Chacun s'est présenté lors d'un tour de table, différentes informations concernant Sainte Colombe et son fonctionnement (associations, commission...) ont pu être échangées. Tous ont pu continuer d'échanger autour du verre de l'amitié avant de se quitter.

Merci à tous les participants



# TRINQUET



## TOURNOIS INTERNE

Depuis le 1er avril le tournoi open du trinquet de Sainte Colombe a débuté. La finale est programmée fin mai.



N'hésitez pas à venir assister aux parties qui se disputent du lundi au vendredi à partir de 18h.

Les gradins du premier étage vous permettront d'avoir une vue plongeante sur les parties. Si vous voulez être au plus près de l'action, vous pouvez profiter des chaises sous les tambours, derrière

les filets de protection.

La pelote Basque est un sport qui a su conserver son authenticité, l'esprit d'équipe, le respect, la convivialité, et l'échange. Alors venez échanger avec les pelotaris au bar du trinquet où après les parties le *Perrier* coule à flots!

## OBLIGATION DU PORT DES PROTECTIONS OCULAIRES

Les pelotes pouvant atteindre des vitesses très élevées (plus de 100 Km/h, 300 km/h en cesta punta), les joueurs sont munis de casques et/ou de lunettes afin de protéger la tête de tout impact avec la pelote. A la paleta gomme, paleta cuir, pala corta, baline, frontenis et xare, les avants et les arrières DOIVENT PORTER DES PROTECTIONS OCULAIRES. Cette obligation s'applique dès l'entrée sur la cancha pour l'échauffement.

Pour information sachez que la vitesse d'une balle:

- Une pelote Basque cesta punta peut atteindre (José Ramón Areitio en 2003) : **309 km/h**.
- Une balle de Squash (Cameron Pilley en 2014) : **281.6 Km/h**
- Une balle de Tennis (Samuel Groth en 2012) : **263 km/h**
- Une balle de Base Ball (Nolan Ryan en 1974) : **174 Km/h**

## OUVERTURE DE CRÉNEAUX LE DIMANCHE MATIN

L'amicale du Laudon et les associations du village ouvre à partir du 05 mars 2019 le bar du trinquet tous les dimanches matins de 8h à 13 h, de ce fait vous pouvez réserver un créneau et venir jouer à la pelote Basque de 9h à 12h.

### Rappel des tarifs

- pour les Colombins, l'heure est à 10 € soit 2.50€ par joueur.
- pour les abonnés à l'année, l'heure est à 16 € soit 4€ par joueur.
- pour les locations occasionnelles l'heure est à 20 € soit 5€ par joueur.

Pour contacter le trinquet par mail: [trinquet.saintecolombe@orange.fr](mailto:trinquet.saintecolombe@orange.fr)

Par téléphone: **05.58.79.55.81** répondeur avant 18h n'hésitez pas à laisser un message

# NOUVEAU À SAINTE COLOMBE

*L'Amicale du Laudon et les associations de la commune  
sont heureuses de vous annoncer*



## L'ouverture du « bar du trinquet » les dimanches matins de 8h00 à 13h00

*Vous y trouverez - des viennoiseries pour accompagner un petit café  
- le Sud Ouest dimanche  
- l'apéritif*



*A l'issu nous comptons sur vos suggestions afin de faire évoluer les services proposés.*

## OUVERTURE DÈS LE DIMANCHE 5 MAI

**La 1<sup>ère</sup> consommation vous sera offerte ce jour là.**

**Nous vous attendons nombreux**



Afin de créer un nouveau lieu d'échanges, de rencontre entre les Colombines et les Colombins, adultes et enfants, l'Amicale du Laudon et les associations de la commune vont ouvrir:

**Le bar du Trinquet tous les dimanches matins de 8 h 00 à 13 h 00.**

Le bar sera tenu exclusivement par les bénévoles des associations ainsi que par tous les membres du Conseil Municipal à tour de rôle.

Dans un premier temps, il vous sera proposé différents services :

- café, accompagné de viennoiseries si vous le souhaitez - l'apéritif - la bière pression et autres boissons.
- le sud ouest dimanche ( si vous êtes intéressé n'oubliez pas de nous le signaler en Mairie).

Ces services pourront évoluer suivant vos souhaits et suivant l'intérêt, l'engouement et la fidélité que vous apporterez à ce nouveau lieu de rencontres hebdomadaires.

La vente de tabac ne peut pas être mise en place suite à des contraintes administratives.

Le dimanche matin sera l'occasion pour les grands et les petits de se retrouver autour du café ou du verre de l'amitié, de jouer (pour les enfants : cage de foot - vélo - roller - trottinette ...).

Des matchs de Tennis se jouent très souvent les dimanches matins, le bar du trinquet propose un très bon point de vue sur le court!

Des créneaux supplémentaires au trinquet, de 9 h 00 à 12 h 00, vont être ouverts pour vous permettre de venir jouer.

La place libre du fronton et le boulodrome sont disponibles.

**Venez nombreux et régulièrement afin que ce projet puisse perdurer !**

Vous pouvez nous faire parvenir vos suggestions par mail à la médiathèque :

[sainte.colombe@wanadoo.fr](mailto:sainte.colombe@wanadoo.fr) ou déposer vos propositions dans la boîte aux lettres de la Mairie.

## Carnaval :

VENDREDI 15 FÉVRIER LE RPI DE LA PEYRELOUNQUE FÊTE CARNAVAL.

En ce dernier jour d'école avant les vacances de février les enfants profitaient d'un après midi magnifique. Les écoliers, tous rassemblés à Sainte Colombe, défilèrent comme chaque année avant de juger et brûler le roi de la fête aux arènes. Sur le thème de la forêt, M. Carnaval était magnifique, malheureusement pour lui son large sourire n'a pas suffi à le sauver. Devant l'importance et la variété des griefs reprochés par les enfants, M. Carnaval après avoir été enflammé s'effondra, sûrement rongé par la honte et les remords ...



En route, toujours sous un généreux soleil, pour le Hall des sports où se déroule le tirage au sort de la tombola du R.P.I, la remise des récompenses aux meilleurs vendeurs de tickets. Les enfants ont chanté une chanson sur le thème du carnaval.

Vous aurez remarqué : le logo de L'A.P.E. a fait peau neuve !

## DATE A RETENIR

- L'APE proposera une vente de gâteaux : dimanche 26 mai à proximité du bureau de vote lors des élections européennes à la salle polyvalente. Pensez à les commander auprès de Xavier Hourcade au 06.33.80.00.36
- Samedi 29 juin fête des écoles à Sainte Colombe





Puis tous se sont restaurés avec les pâtisseries préparées par les familles avant de se quitter pour les vacances !



# TENNIS CLUB



## REPAS MUSETTE DU T.C.S.C.

Beau succès de la deuxième édition qui s'est déroulée cette année le dimanche 10 Mars.

Plus de 80 convives se sont régalés avant d'envahir la piste de danse, au son de l'accordéon de l'incontournable JACKY !!

Puis, en milieu d'après midi, ce ne sont pas moins de 30 danseurs qui sont venus fouler le sol de la salle polyvalente jusque tard dans l'après midi.



## COUPE DE PRINTEMPS

- La Coupe du Printemps arrive à grands pas. Le TCSC engagera cette saison 4 équipes: 3 équipes messieurs et pour la première fois dans l'histoire de notre jeune club 1 équipe féminine, qui s'entraîne d'arrache pied et qui attend avec impatience le début de la compétition!!!

Nous vous attendons nombreux pour venir les encourager dès 9 heures les dimanches matin:

**FORZA TCSC !!!!**

## DATE A RETENIR

- COMPÉTITIONS les Dimanches 5, 12, 26 Mai et les 2 & 16 Juin à Sainte Colombe

L'occasion de profiter de l'ouverture du bar du trinquet qui offre une vue imprenable de l'intérieur comme de l'extérieur sur le court de tennis.

- Mardi 18 JUIN à partir de 18h : Le T.C Ste Colombe vous donne rendez vous pour :

La 2<sup>ème</sup> édition du **REPAS DES PRODUCTEURS LOCAUX** à Sainte Colombe.

**Venez vous régaler et passer un agréable moment !!!**

- Vendredi 28 juin: Assemblée Générale TCSC au trinquet.

## Animations au club de l'amitié entre décembre 2018 et avril 2019



### Repas de fin d'année le samedi 1er décembre 2018

98 membres du club de l'amitié ont répondu à l'invitation, pour ce repas traditionnel, réalisé par les volontaires du club, toujours sous la direction de nos chefs cuisinières (M. Lacazedieu et E. Bretonville).

Lors de cette journée, nous avons fêté les noces d'or de Marie Françoise et Michel Vaccara.

Bonne humeur et convivialité ont été au rendez-vous de ce repas.



Des colis de Noël ont été distribués à 4 adhérents qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus se déplacer.



Remise de cadeaux aux époux du jour



### Assemblée Générale samedi 2 février

105 adhérents étaient présents pour cette assemblée qui s'est déroulée en présence de Mr l'adjoint au maire (Mr le maire, excusé pour l'A.G. nous a rejoint ensuite pour le repas). Après le rapport d'activités, le rapport financier et le rapport moral, il a été procédé à l'élection du conseil d'administration. Il faut noter que lors de cette assemblée, quelques points mineurs des statuts ont été modifiés et notamment le nombre d'administrateurs qui passe de 15 à un nombre variable : entre 12 et 19. Le conseil d'administration sera constitué, pour 2019, de 17 membres.

Autre modification au sein du club, c'est Bernadette DIRIS qui devient la Présidente de notre association.

Pour 2019, le club va compter entre 115 et 120 adhérents (une petite augmentation par rapport à 2018).

L'assemblée clôturée, c'est l'heure de l'apéritif et du repas (gratuit) toujours préparé par la même équipe. Il faut remercier chaleureusement l'ACCA et son président Jean Luc DUPOUY qui a fourni la viande de sanglier.



### Jeudi 7 mars

Le 1<sup>er</sup> jeudi de mars est consacré aux beignets de carnaval.

C'est maintenant traditionnel, une dizaine de membres féminins du club consacrent la matinée à la fabrication collective de quelques 200 beignets qui seront dégustés l'après-midi.



### Sortie spectacle à St Pierre du Mont le 14 mars

16 membres du club se sont déplacés au Pôle Culturel du Marsan à St Pierre du Mont le 14 mars pour assister au spectacle «Sur la route des Balkans». Un magnifique voyage folklorique autour de la mer Adriatique, fort apprécié des spectateurs colompins, particulièrement bien placés, face à la scène.

Le Père Noël est bien sur venu faire un petit tour à Horsarrieu en ce mois de décembre 2018. Il est arrivé à cheval pour partager un moment agréable et gourmand avec les enfants.



## BULLETIN de RESERVATION EXPOSANTS FOIRE DE L'ASCENSION

NOM:.....

Prénom:.....

Type d'exposant: (Sélectionner le type)

Professionnel ☐ Particulier ☐

Artisanat ☐ Vide grenier ☐

Adresse postale valide:.....

N°Tel:.....

Je vais vendre: (Ex : Poterie, Bibelots, Saucisson, Bijoux, Vêtements, etc). Précisez SVP : .....

Je désire réserver: (noter votre choix)

\*A l'intérieur de la salle polyvalente, tables et chaise fournies (indiquer le nombre de mètres)

-.....mètres de table au prix de **5 Euros** le mètre linéaire (**3 mètres minimum**)

**Attention: 6 euros/mètre après le 23 Mai**

ou

\*A l'extérieur de la salle, emplacement nu tracé

- ☐ emplacement d'une dimension de 5m de large x 3m de profond au prix de **14 Euros** Attention: **16 euros après le 23 Mai**

- ☐ emplacement d'une dimension de 10m de large x 3m de profond au prix de **27 Euros** Attention: **30 euros après le 23 Mai**

- ☐ emplacement d'une dimension de 15m de large x 3m de profond au prix de **38 Euros** Attention: **42 euros après le 23 Mai**

\* Je joins un chèque libellé à l'ordre de ASCH que j'adresse à:

**Mme CIARAVINO Angélique**

**53 Allée de l'Arribère**

**40700 SAINTE-COLOMBE**

Pourriez-vous joindre une photocopie d'identité pour le registre de la préfecture. Cela vous fait gagner du temps lors de votre arrivée. Merci

En tant qu'exposant amateur, particulier ou association je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur concernant le nombre d'exposition tolérée par an, ainsi que les articles ou décrets réglementant les marchés des particuliers.

Date et signature

# SAINTE-COLOMBE

**Jeudi 30 mai**  
**de 9h à 19h**



**24ème FOIRE de l'ascension**  
**Entrée Gratuite**

## VIDE GRENIER ARTISANAT D'ART



METIERS DE BOUCHE, TELECARTE  
CARTES POSTALES, MONNAIES,  
LIVRES, JOUETS ANCIENS, ET C...

**80/100 Exposants**

Rens : [asch-40.com](http://asch-40.com) (bulletin inscription à télécharger ou verso)

Inscriptions : 06.80.44.09.97 ou

[etiennelaufargue@hotmail.com](mailto:etiennelaufargue@hotmail.com)

## A MIDI REPAS 11Euros

**SANDWICHES**  
**A TOUTES**  
**HEURES**

MIVIELLE DOMINIQUE  
Charpentier

40100 SAINTE-COLOMBE

CHARPENTE  
COUVERTURE  
LAMBRIS  
ISOLATION  
RENOUVELATION  
PLAFOND

**BUVETTE**  
**A TOUTES**  
**HEURES**

[Vous pouvez retrouver le bulletin d'inscription sur le Site internet de Sainte Colombe](http://www.sainte-colombe40.fr/)

<http://www.sainte-colombe40.fr/>

# MÉDIATHÈQUE

## MERCREDI HORS LES MURS À LA MÉDIATHÈQUE



Venez profiter des beaux jours autour d'une histoire...

A partir du mercredi 5 Juin la médiathèque se déplacera, comme l'année dernière, tous les mercredis après midi sur la terrasse du trinquet. Une sélection d'albums, de BD, de documentaires, de jeux vous y attendra. L'occasion pour petits et grands de venir profiter de l'espace pour faire de la trottinette, du vélo, du roller, une partie de foot, taper des balles contre le fronton ou sur le cours de

tennis etc... et puis de faire une petite pose autour d'une histoire.

## AGENDA DES RENDEZ-VOUS ET ANIMATIONS

### AVRIL

- ⇒ **TOURNOI GOMME PLEINE** au trinquet de Sainte Colombe du 1er avril à fin mai.
- ⇒ Vendredi 12 - **RONDE DES NUITS** (soirée pyjama/doudou à la médiathèque)
- ⇒ Du 26 au 28 **FÊTES DE SAINTE COLOMBE**

### MAI

- ⇒ Dimanche 5: - **INAUGURATION** de l'OUVERTURE DU BAR DU TRINQUET les dimanches matins  
- Dès 9h **COUPE DU PRINTEMPS** du **T.C.S.C**
- ⇒ Dimanche 12 - Dès 9h **COUPE DU PRINTEMPS** du **T.C.S.C**
- ⇒ Vendredi 17: - 20h30 **CHALOSSE TURSAN EN SCÈNE** présente une **PIÈCE DE THÉÂTRE**  
« La presse unanime »
- ⇒ Dimanche 26: - L'**A.P.E** propose une **VENTE DE GÂTEAUX** à proximité du bureau de vote.  
- Cérémonie de la **FÊTE DES MÈRES** au trinquet  
- **ELECTIONS EUROPÉENNES** à la salle polyvalente  
- Dès 9h **COUPE DU PRINTEMPS** du **T.C.S.C**
- ⇒ Jeudi 30: - **FOIRE DE L'ASCENSION** organisée par l'**A.S.C.H**

### JUIN

- ⇒ Dimanche 2 - Dès 9h **COUPE DU PRINTEMPS** du **T.C.S.C**
- ⇒ Mercredi 5 juin - **BIBLIOTHÈQUE HORS LES MURS** au trinquet de 15 h à 18 h  
tous les mercredis tout l'été  
- **CONCOURS DE QUILLES DÉPARTEMENTAL** organisé par **GÉNÉRATION MOUVEMENT ET LE CLUB DE L'AMITIÉ**
- ⇒ Dimanche 16 - Dès 9h **COUPE DU PRINTEMPS** du **T.C.S.C**
- ⇒ Mardi 18 - **REPAS DES PRODUCTEURS** Organisé par le **T.C.S.C**
- ⇒ VENDREDI 28 - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** DU **T.C.S.C** au trinquet
- ⇒ Samedi 29 - L'**A.P.E** vous proposera la **FÊTE DES ÉCOLES** à Sainte Colombe

[Vous pouvez retrouver l'intégralité des programmations du village sur le Site internet de Sainte Colombe](http://www.sainte-colombe40.fr/)

<http://www.sainte-colombe40.fr/>



# Comité des fêtes



Les fêtes de notre village arrivent à grands pas. Le Comité des fêtes est déjà dans les starting blocs. Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'organisation de celles-ci, veuillez vous manifester auprès des deux Présidents: - Sébastien Loubère 06.89.59.91.72 et Thomas Dutoya 06.31.31.19.98.

## POINTS FORTS DES FÊTES 2019

Adultes :15€    Enfant: 8€

**VELOUTÉ D'ASPERGES**  
**ANGUILLES À LA PERSILLADE**  
**MAGRET & GRATIN DAUPHINOIS**  
**SALADE & FROMAGE**  
**NID D'ABEILLE**  
**VIN COMPRIS**

### VENDREDI 26 AVRIL

À partir de 20h00:

TRADITIONNEL APÉRITIF ET REPAS COMMUNAL

ouvert à tous, animé par les « Biberons » d'Hagetmau

Bodega du comité et DJ Romain aux platines.

### SAMEDI 27 AVRIL

9h: Inscription à la randonnée à 9h30: **départ de la randonnée pédestre** avec un tout nouveau parcours qui devrait ravir les nombreux marcheurs.

11h: **Jeux gonflables** dans le hall des sports

12h: Traditionnel « **Bifteck Communal** »

15h: **Olympiades Communales** inter quartiers

19h00: Ouverture de « **la Bodéga des années 80** »

20h30: **Repas**

Soirée « **remontée de bretelles** »

Soirée **karaoké** toujours à la Bodéga

Bal animé par DJ Romain dans le hall

**Fêtes de Sainte-Colombe**

**Vendredi 26 Avril**

**18h30 REPAS DU COMITÉ**  
Adultes 15€ - Enfants (jusqu'à 12ans) 8€

**Menu :**  
- Velouté d'asperge  
- Anguilles à la persillade  
- Magret et gratin dauphinois  
- Salade Fromage  
- Nid d'abeille  
- Vin compris

Animé par la Banda  
**LES RIBERONS d'Hagetmau**

Ouvert à tous sur inscription  
au 06 78 71 13 36 ou 06 93 23 72 15  
comitefestins.sainte-colombe40.fr

**à partir de 23h**  
**Grand retour de LA BODEGA DU COMITÉ**  
aux platines : DJ ROMAIN !

**Samedi 27 Avril**

**Randonnée Pédestre**  
9h30 Inscriptions : 3€ 10h Départ  
12h Bifteck Traditionnel Communal  
Adultes 8€ - Enfants 5€  
14h Animations pour les enfants  
(avec quinquards, Magouille)  
15h 3<sup>ème</sup> Olympiades de Sainte-Colombe  
Tournoi inter-quartiers

**19h**  
Ouverture Bodega des années 80's  
Karaoke ambiance CANTADORES

Repas 10€  
sur inscription  
06 67 68 23 96 -  
06 40 36 08 91

**à partir de 23h**  
**Soirée Shooters !**

**Menu :**  
- Assiette colombine  
- Fromage / Salade  
- Gâteau basque  
- Vin compris

**BODEGA GÉANTE**  
dans le Hall  
aux platines : DJ ROMAIN !

**Dimanche 28 Avril**

**11h MESSE EN MUSIQUE**  
avec l'Harmonie d'AMOU

**12h Cérémonie au Monument aux Morts**

**13h REPAS DU FESTAYRE**  
Adultes 15€ - Enfants (jusqu'à 12ans) 8€

Ouvert à tous sur inscription  
au 06 78 71 13 36 ou 06 43 23 72 15  
comitefestins.sainte-colombe40.fr

**Menu :**  
- Salade de gésiers  
- Bouchée de fruits de mer  
- Cœurs de canard en sauce  
et leur accompagnement  
- Fromage  
- Tartelette aux fraises  
- Café

**Animation musicale**  
**Oasix Band**

**16h30 Grande COURSE LANDAISE Formelle**  
Entrée 13€, licencié 5€  
Gratuit -18ans

**Ganaderia DEYRIS**  
**Cuadrilla Christophe AVIGNON**

Arènes couvertes d'Horsarrieu en cas de mauvais temps  
Les Débutants : Didier GOETTES  
Animation Musicale Harmonie d'AMOU

À l'issue de la course, Vin d'honneur  
offert par les Clubs Taurins Paul RICARD  
à la salle polyvalente.

**19h Soirée de clôture animée**  
par DJ Romain  
Moules / Frites 6€

## DIMANCHE 28 AVRIL

11H00: MESSE EN MUSIQUE animée par l'harmonie d'Amou

12h00: Cérémonie aux monuments aux morts

13h00: repas du festayre



Adultes : 15 €      Enfant: 8 €

**SALADE DE GÉSISERS**  
**BOUCHÉE DE FRUITS DE MER**  
**CŒURS DE CANARD EN SAUCE**  
**& SON ACCOMPAGNEMENT**  
**FROMAGE**  
**TARTELETTE AUX FRAISES**  
**CAFÉ**



16h30: Traditionnelle COURSE LANDAISE Ganadéria Deyris Cuadrilla Avignon ( à Horsarrieu en cas de pluie)

**Vin d'honneur**

**Soirée moules frites - 6€**

**Soirée de clôture animée par DJ Romain**

Un membre du bureau passera dans chaque maison vous présenter le programme, répondre à vos questions, prendre vos inscriptions pour les repas et récupérer votre prime pour la course si vous le souhaitez.  
**Réservez leur un accueil chaleureux.**

[Vous pouvez retrouver l'intégralité du programme des fêtes sur le Site internet de Sainte-Colombe](http://www.sainte-colombe40.fr/)

<http://www.sainte-colombe40.fr/>

# Bodéga Années 80

Comité des Fêtes de Sainte-Colombe  
Samedi 27 avril



## Soirée remontée de bretelles !!!



- à partir 19H apéritif (avec lâcher de glaçons)
- à 20H30 début service du repas (pour les couche-tôt)

### Menu

Assiette "Colombine"  
Salade/fromage  
Gâteau Basque  
Café  
Vin rouge      Prix : 10 €

6€ pour les enfants de moins de 12 ans

Inscription avant le 23 avril 2019  
Eric : 06 67 68 22 96  
J Michel : 06 40 36 08 91  
Véronique : 06 59 07 38 02

Karaoké... Karaoké... Karaoké...



# SAINTE-COLOMBE

Samedi 27 avril  
2019



|                                                                |                                                                 |                                                         |                                                           |                                                                  |                                                           |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Rubens de Conte</b><br>05 58 79 33 70<br>40700 HAGETMAU     | <b>LABARTHE</b><br>05 58 79 33 34<br>40700 HAGETMAU             | <b>Passicos</b><br>06 80 20 18 33<br>40700 HAGETMAU     | <b>PROXI</b><br>05 58 44 50 40<br>40700 HAGETMAU          | <b>Proxi Landes Passages</b><br>06 76 71 33 66<br>40700 HAGETMAU | <b>DUPUY</b><br>05 58 76 30 55<br>40700 HAGETMAU          |
| <b>Costedoat</b><br>05 58 79 74 14<br>40700 HAGETMAU           | <b>Château Distribution</b><br>05 58 76 09 82<br>40700 HAGETMAU | <b>PROXIMA</b><br>05 58 79 58 06<br>40700 HAGETMAU      | <b>BOUYER-DIKASTY</b><br>05 58 79 58 06<br>40700 HAGETMAU | <b>GRIF</b><br>05 58 77 98 53<br>40700 HAGETMAU                  | <b>fêtes de Sainte-Colombe 2019</b><br>26, 27 et 28 Avril |
| <b>Café La Rotonde</b><br>05 58 79 74 14<br>40700 HAGETMAU     | <b>P.GUINLE</b><br>05 58 79 31 91<br>40700 HAGETMAU             | <b>Land'Confort</b><br>05 58 79 32 47<br>40700 HAGETMAU | <b>Land'Confort</b><br>05 58 79 32 47<br>40700 HAGETMAU   | <b>8 Dames</b><br>05 58 79 58 12<br>40700 HAGETMAU               | <b>Grand Course Landaise</b>                              |
| <b>ETS Maurice LAFITTE</b><br>05 58 79 54 33<br>40700 HAGETMAU | <b>Groupama</b><br>05 58 79 58 01<br>40700 HAGETMAU             | <b>Copland</b><br>05 59 69 35 32<br>40700 HAGETMAU      | <b>MIVIELLE</b><br>05 58 79 42 08<br>40700 HAGETMAU       | <b>8 Dames</b><br>05 58 79 58 12<br>40700 HAGETMAU               | <b>Repas du Festayre</b>                                  |
| <b>L'experience</b><br>05 58 79 54 33<br>40700 HAGETMAU        | <b>Groupama</b><br>05 58 79 58 01<br>40700 HAGETMAU             | <b>Copland</b><br>05 59 69 35 32<br>40700 HAGETMAU      | <b>MIVIELLE</b><br>05 58 79 42 08<br>40700 HAGETMAU       | <b>8 Dames</b><br>05 58 79 58 12<br>40700 HAGETMAU               | <b>Bodega Géante</b>                                      |
| <b>@</b><br>05 58 05 91 89<br>40700 HAGETMAU                   | <b>LB</b><br>05 58 79 44 81<br>40700 STE COLOMBE                | <b>G</b><br>05 58 79 40 75<br>40700 STE COLOMBE         | <b>TIF' MOD</b><br>05 58 79 48 22<br>40700 STE COLOMBE    | <b>8 Dames</b><br>05 58 79 58 12<br>40700 HAGETMAU               | <b>Randonnée Pédestre</b>                                 |

# Rétro des fêtes de Sainte Colombe





# SAINTE-COLOMBE

**26 • 27 • 28 AVRIL 2019**

**VENDREDI 26 AVRIL**

♦ 20 H 30 **REPAS DU COMITÉ** (Adultes : 15 € • Enfants : 8 €)

Menu : velouté d'asperge, anguilles à la persillade, magret/gratin dauphinois, salade/fromage, nid d'abeille, vin et café compris

ANIMÉ PAR LA BANDA **LES BIBERONS d'Hagetmau**

Inscription obligatoire : Lucie au 06 78 71 15 36

ou email : comitedesfetes.saintecolombe@live.fr

♦ A partir de 23 H 00 **GRAND RETOUR DE LA BODEGA DU COMITÉ**  
sous chapiteau, aux platines DJ ROMAIN

**SAMEDI 27 AVRIL**

♦ 10 H 00 **RANDONNÉE PÉDESTRE 10 KM** - 3 €/personne

Inscription à partir de 9h30

♦ 12 H 00 **BIFTECK TRADITIONNEL COMMUNAL** (Adultes : 8 € • Enfants : 5 €)

♦ 15 H 00 **3<sup>e</sup> OLYMPIADES COMMUNALES**

+ **JEUX GONFLABLES et MAQUILLEUSE** pour enfants

♦ 19 H 00 **OUVERTURE DE LA BODEGA 80's KARAOKÉ**

**REPAS 10 €** sur inscription au 06 67 68 22 96 ou 06 40 36 08 91

Menu : Assiette colombine - fromage/salade - Gâteau basque - Vin compris

♦ A partir de 23 H 00 **BODEGA GÉANTE « SOIRÉE SHOOTERS » !**  
dans le Hall animée par DJ ROMAIN

**DIMANCHE 28 AVRIL**

♦ 11 H 00 **MESSE en musique** (avec l'Harmonie d'AMOU)

♦ 12 H 00 **CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**

♦ 13 H 00 **REPAS du FESTAYRE** (adultes : 15 € • Enfants : 8 €)

Menu : salade de gésiers, bouchée de fruits de mer, cœurs en sauce et son accompagnement, fromage, tartelette aux fraises, café

Inscription obligatoire : Lucie au 06 78 71 15 36

ou email : comitedesfetes.saintecolombe@live.fr

♦ 16 H 30 **GRANDE COURSE LANDAISE FORMELLE**

EN CAS DE PLUIE, LA COURSE AURA LIEU À HORSARIEU

**GANADERIA DEYRIS**

**CUADRILLA Christophe AVIGNON**

Lou Débiscaire : Didier GOEYTES - Animation musicale Harmonie d'Amou

A l'issue de la Course, **VIN D'HONNEUR** offert par l'Union des

Clubs Taurins **PAUL RICARD** à la salle polyvalente

♦ 20 H 00 **MOULES/FRITES (6€) et SOIRÉE**  
animée par DJ ROMAIN

ANIMATION MUSICALE  
avec  
**OASIX BAND**

ENTRÉE 13€  
LICENCIÉ 5€  
**GRATUIT**  
• DE 18 ANS



Vu, le Maire - Vu, le Président